

Fiche de poste

Poste	Photographe – documentaliste des activités de l'Agence
Rattachement hiérarchique	Service « Communication institutionnelle & Relations publiques » Division « Communication externe »
Missions et Responsabilités	La/le titulaire du poste aura pour mission de produire un contenu visuel de haute qualité, doté d'une forte portée narrative et institutionnelle, afin de valoriser les activités de l'Agence Nationale du Soutien Social (ANSS). Il/elle sera chargé(e) de la couverture photographique des événements internes et externes, de la réalisation de reportages photographiques en rapport avec les activités de l'Agence, ainsi que de la contribution à la production de contenus visuels pour les supports de communication imprimés et digitaux. Il/elle veillera également à l'alignement des ressources photographiques constituées avec l'identité visuelle de l'Agence. Ses responsabilités incluent, sans y être limitées : - Réaliser des reportages photographiques mettant en valeur les actions de l'Agence (missions sociales, campagnes de terrain, événements officiels...); - Proposer des angles narratifs visuels pertinents pour relater les activités de l'Agence à travers l'image ; - Préparer et organiser des séances photo : gestion de la lumière naturelle ou artificielle, direction des sujets ; - Travailler en étroite collaboration avec les structures concernées pour l'intégration des photos aux publications, rapports annuels, brochures et plateformes digitales ; - Traiter, retoucher et archiver les photos conformément à la charte visuelle de l'Agence ; - Structurer et gérer la photothèque interne de l'Agence ; - Respecter les normes éthiques et professionnelles relatives à la protection des données à caractère personnel ; - Contribuer à la couverture des conférences de presse et des déplacements officiels des équipes de l'Agence ; - Contribuer aux propositions créatives dans le cadre des campagnes de communication ; - Gérer le matériel photographique mis à disposition.
Compétences et qualifications requises	Le candidat ou la candidate doit justifier de : ▪ Formation : - Licence ou diplôme équivalent en photographie, cinéma ou tout domaine connexe. ▪ Expérience professionnelle : - Expérience avérée d'au moins 10 ans dans la photographie de presse ou institutionnelle. ▪ Compétences techniques : - Capacité à produire des contenus photographiques originaux à forte valeur informative ;



	- Bonne connaissance des styles éditoriaux propres à la presse écrite, digitale et audiovisuelle ; - Solide culture générale dans les domaines politique, social et institutionnel ; - Esprit d'analyse, sens critique et capacité de synthèse. ▪ Compétences interpersonnelles : - Rigueur, sens de l'organisation et respect des délais ; - Excellentes aptitudes communicationnelles et capacité à représenter l'institution lors de couvertures médiatiques ; - Capacité à travailler sous pression et en coordination avec des équipes pluridisciplinaires.
Conditions de travail	▪ Lieu : Rabat (avec des déplacements à prévoir). ▪ Emploi : Statutaire.

